

# Comité Interministériel de la Transformation Publique FIN PROGRAMMÉE DE LA DGFIP

## Un exemple : la cité administrative dans l'œil du cyclone de l'ASR 2019

Toulouse, le 2 février 2018

Au lendemain du premier **Comité Interministériel de la Transformation Publique (CITP)** présidé par Édouard Philippe et de ses annonces largement reprises dans les médias, **M. Marzin a reçu l'ensemble des organisations syndicales du département** (sans la CFDT absente) pour la traditionnelle « réunion d'annonces » des nouvelles restructurations de l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR 2019).



Pour rappel, il s'agit du **dernier exercice de ce style de M. Marzin** puisqu'il part à la retraite cet été et va certainement souhaiter boucler tous ces dossiers avant son départ !!!

Avant de parler de l'ASR 2019, il évoque la départementalisation de l'enregistrement (disparition de missions de Saint-Gaudens comme une opération ASR 2018 et demi...) **C'est nouveau, l'ASR n'a plus de saison... et les transferts de mission peuvent être accompagnés (ou pas) de transferts d'emplois en dehors du CTL emplois.**

**La cité administrative concentre à elle seule les 1<sup>ères</sup> annonces !!!!**

**COMMENT L'ADMINISTRATION PROFITE DES BUDGETS DÉDIÉS À L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL POUR DÉTRUIRE NOS SERVICES**

M. Marzin a annoncé la **fusion des SIE (Toulouse Nord et Toulouse Centre)** et la **fusion des SIP (Toulouse Nord et Toulouse Centre)** au 1<sup>er</sup> janvier 2019... si les deux machines multi-applicatives (MMA) arrivent à fusionner !!! (Ce qui s'est fait déjà ailleurs !)

**À cela, nous pouvons ajouter que les personnels de ces quatre services subiront une deuxième année de fusion, puisqu'ils seront rejoints par les SIE et SIP Toulouse Nord-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

**Les SIP et SIE Toulouse Nord-Ouest « gagnent un an » car la direction étudie le changement d'affectation de communes** : par exemple, Blagnac partirait aux SIP et SIE de Colomiers ! Ou la bonne vieille méthode du « diviser pour mieux régner »...

**L'objectif de la DRFIP31 est un seul SIP et seul SIE... à la cité administrative.**

Les changements d'affectations de communes auraient pu être l'occasion de créer un centre des finances publiques avec SIP et SIE dans le nord de Toulouse, projet que nous portons depuis 2009 !!

M. Marzin « *n'entame pas les combats perdus d'avance !!!* »



Quoiqu'il en soit l'objectif pour la cité administrative de Toulouse est de **concentrer l'ensemble de nos services dans le seul bâtiment D !!!!**

La direction va tenter de vendre ce nouveau recul des conditions de travail et des missions par une rénovation « énergétique » possible de la cité administrative.

La main sur le cœur, **le directeur s'est engagé à ne pas détourner l'enveloppe budgétaire dédiée à améliorer les ambiances thermiques de travail.**

Habituellement, lors cette « réunion d'annonces », **le directeur doit nous informer de toutes les restructurations qui sont dans les cartons pour l'année à venir mais... cette année, il ne nous a pas tout dit !**

Des rumeurs persistantes dans le département annoncent :

- la spécialisation de la trésorerie de l'Union en Secteur Public Local (en récupérant le SPL de Balma) avec le **transfert du recouvrement vers Balma,**
- la fusion des trésoreries de Villefranche et Nailloux...

Mais M. Marzin n'a rien voulu dire sur ses intentions sur le réseau.

**Nous en saurons peut-être plus en avril 2018...**



Ces attaques contre nos services locaux suivent le comité technique de réseau (CTR) du 30 janvier et les annonces de ce jeudi qui démontrent que **CAP 2022 sera d'une ampleur et d'une violence sans précédent dans la fonction publique.**

Lors de ce CTR, le message que le directeur général a souhaité nous faire passer est en substance : **tout est débattu aujourd'hui dans CAP 2022 et aucune ligne rouge ne semble exister...** Premier message qui se double d'un autre : il ne peut aujourd'hui **donner aucune assurance sur les choix qui seront faits car « ceux-ci seront arbitrés au plus haut niveau de l'État ».**

Au programme du Comité Interministériel de la Transformation Publique (CITP) :  
**Mobilité imposée, plan de départs, recours aux contrats de droit privé, rémunération au mérite, liberté managériale pour les directions, abandon et privatisation de missions, régionalisation, réduction drastique des implantations...**

Le gouvernement a clairement annoncé d'ici 2019 la mise à sac de tous les principes fondateurs du service public dans notre pays.

*Extrait du dossier de presse du CITP du 1<sup>er</sup> février 2018 :*

► **Un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière.** L'évolution des métiers sous l'effet des transformations en cours (numérique, attentes nouvelles des citoyens, différenciation territoriale ) et les réorientations de ressources induites par la revue des missions menée par le Gouvernement vont nécessiter d'accompagner des reconversions : soit sous forme de mobilités au sein des fonctions publiques, soit de départs de la fonction publique vers le secteur privé. Un véritable effort de formation doit être mis au service de cet objectif. C'est notamment l'objet des crédits de formation prévus par le Grand plan d'investissement (1,5 Md€ sur 5 ans).

**PLUS QUE JAMAIS, POUR LA SAUVEGARDE DES VALEURS  
ET PRINCIPES DU SERVICE PUBLIC !**

**POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES, NOS MISSIONS,  
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

**CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE  
DANS L'UNITÉ !!!**

